



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Crous et Action logement signent une convention pour la rentrée universitaire 2018 : De nouvelles dispositions pour faciliter l'accès au logement des étudiants et alternants.

C'est en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation que Dominique Marchand, présidente du Crous, Thierry Grégoire, président d'Action Logement Services, Alain Kauffmann, vice-président et Marie-Angèle Lopes, présidente de l'APAGL ont signé le vendredi 29 juin 2018, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, une convention de partenariat pour faciliter l'accès au logement des étudiants et alternants.

Cette convention présente de forts enjeux pour le réseau des Crous et constitue une démarche partenariale d'ampleur et inédite avec Action Logement.

Cette convention s'articule autour de trois axes principaux d'actions :

Le premier axe porte sur l'élargissement du dispositif gratuit Visale à l'ensemble des étudiants et alternants, de moins de 30 ans, dans tous les parcs locatifs (parc des résidences universitaires et parc privé). Visale permettra de remplacer le recours à la caution personnelle, facteur bloquant pour de nombreux étudiants à la recherche de leur logement pour la rentrée.

L'appui du réseau des Crous pour la diffusion du dispositif Visale auprès des étudiants, des bailleurs et des acteurs étudiants favorisera son large déploiement dès la rentrée universitaire 2018/2019 afin que de nombreux étudiants puissent s'en saisir.

Le deuxième axe encourage les Crous à conclure des conventions territoriales spécifiques avec Action Logement. Ces conventions auront pour but de faciliter l'accès aux résidences universitaires des Crous, aux jeunes actifs accompagnés par Action Logement (alternants, stagiaires intérim, mobilité temporaire, ...) sur des périodes à forte vacance locative.

Enfin, les Crous et Action Logement partageront leurs expertises en matière d'innovation sur l'habitat étudiant, pour accompagner la réalisation du plan gouvernemental en faveur de la production et de l'amélioration des logements pour les étudiants et des jeunes actifs. Les Crous participent pleinement aux plans gouvernementaux pour le logement étudiant. Action Logement cofinancera, aux côtés de l'Etat, 40 000 logements dédiés aux jeunes sur les 5 prochaines années.

A PROPOS DES CROUS

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global, et gèrent les aides financières accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 174 000 logements dans 700 résidences universitaires réparties en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec 730 structures de restauration.

Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Un réseau unique en France de 29 établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement - @Services_AL - @Visale_fr

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Madame Marie FRANCOLIN - Secretariat.communication@recherche.gouv.fr - Tél 01.55.55.84.24

Crous

Madame Pascale Koller - pascale.koller@crous.fr - Tél 01 71 22 97 20

Action Logement Groupe

Aude Vayre : 01 55 30 70 81 / Marie-France BERGAMO : 01 55 30 70 77 / actionlogement@grayling.com

Direction de la Communication : Aurélia Leroux / Jean-François Faucher communication@actionlogement.fr

Action Logement Services

Direction de la communication : Florence DE WISPELAERE : communication@actionlogement.fr